

CF03



PRÉPARER L'ARRÊTÉ DES COMPTES D'UNE PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Formation animée par **Elodie PRAUD**,
Diplômée d'expertise-comptable et
consultante en formation



PARTICIPANTS

· Créateurs et chefs d'entreprises,
directeurs financiers, responsables
administratifs et comptables de
PME.



DURÉE ET TARIF

· **1 jour** (7 heures)
· **INTER** : 395 € HT (repas inclus)
· **INTRA** : nous consulter



PRÉREQUIS

· Cette formation nécessite une
bonne connaissance des notions
comptables de base et/ou une
expérience pratique de la comptabilité
au quotidien en entreprise.



HORAIRE :

9h00 - 12h30 /
14h00 - 17h30

+ D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous
fixerons une date en fonction de vos disponibilités.

formation@competences-plus.pro - 02 40 12 79 46



INTRA

OBJECTIFS

- **Connaître les principes, obligations et le calendrier de production d'un arrêté comptable**
- **Pour chaque cycle du bilan et du compte de résultat, déterminer les informations à rechercher, les questions à soulever et les vérifications à effectuer**
- **Pour chaque cycle, enregistrer les écritures comptables correspondant à la situation réelle et au patrimoine de l'entreprise dans le respect des normes comptables**

PROGRAMME

- Les principes de l'arrêté comptable et les échéances de production du bilan comptable
- Cycle immobilisations : vérification du bien-fondé des mouvements de la période et détermination des amortissements à enregistrer
- Cycle marge d'exploitation / stocks : analyse de la cohérence de la marge réalisée sur l'exercice, analyse de la procédure d'inventaire physique, détermination de la méthode de valorisation des éléments stockés et des éventuelles dépréciations
- Cycle ventes / créances clients : factures et avoirs à établir, provisions pour dépréciations, gestion des impayés clients, principe de séparation des exercices, produits constatés d'avance
- Cycle trésorerie : révision des états de rapprochement bancaire en date de clôture
- Cycle capitaux propres : affectation du résultat de l'exercice précédent
- Cycle provisions pour risques et charges
- Cycle emprunts / comptes-courants d'associés / résultat financier : rapprochement des soldes comptables avec les documents probants et provision des intérêts courus
- Cycle charges externes / dettes fournisseurs : revue analytique des charges, détermination des factures non parvenues, avoirs à recevoir, charges constatées d'avance
- Cycle personnel : rapprochement des soldes du bilan et du compte de résultat avec les éléments probants, livres de paie, déclarations aux caisses et organismes
- Cycle impôts et taxes : contrôle des déclarations de TVA et régularisations, vérification des taxes assises sur salaires et autres, détermination des charges à payer au bilan
- Réalisation de nombreux cas pratiques et analyses de situations concrètes avec les écritures à passer selon chaque cas rencontré